L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 24 AVRIL 1890.

PETITES ANNONCES.

DEUX leçons de langue à domicile; française, espagnol, italien et portugal, nouvellement arrivé de l'Institut National y Central de Guatemala. W. Rehlaus, 126 rue de Chartres, Southern Exchange. 20 avril—7f

ACADÉMIE française, espagnole et allemande (au collège de Delbez) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversation. Pas de classes. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 6 avril—

ON DEMANDE.

FILLE de couleur comme domestique de maison. Bourbon 178. 24 avril—1f

60 travailleurs pour le Honduras Espagnol. S'adresser immédiatement au Delbonde Agency, 49 Passage de la Bourse. 24 avril—1f

ON demande—Au No 94 Esplanade, une domestique (couleur) pour s'occuper d'un petit enfant. S'adresser immédiatement.

A seul, au même endroit, une couturière, sachant couper et essayer. 11 avril—1m

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de confiance, d'un âge mûr, peut prendre dans les meilleures recommandations, est habituée à voyager, offre ses services à une famille qui voudrait s'absenter de la Nouvelle-Orléans et aller soit au Nord ou à l'Ouest; s'adresser par lettres aux initiales A. B. au bureau de l'Abeille. 25 mars—1 mois

AN LE CONSTABLE.

Mme Veuve F. Kessler vs The Schlitzing Patent Screw Company, Limited.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No. 17,557—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, No 448 rue Bad Liberté, entre Josephine et Jackson, le LUNDI, 28 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot dit "curb stones," 1 lot de briques, 1 lot de tuyaux, 1 lot de ciment, 1 lot de brouettes, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

18 avril—19 23 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rosario Mustalbano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,838—Division D—

Avis est par le présent donné aux créanciers et aux personnes intéressées à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Rosalie Mustalbano, veuve de feu Rosario Mustalbano, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession du docteur Jno. Pistard Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,812—Division E—Ainsi que Ella H. Davidson a présenté une pétition à la Cour à l'effet de obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu docteur Jno. Pistard Davidson, décédé intestat; ceci est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de demander d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ella H. Davidson, administratrice de la succession de feu docteur Jno. Pistard Davidson, décédé intestat, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de Josephine Julie Roy, épouse décédée de Arthur Bejeau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Louisiane, No 29,610—Division B.
Docket No 1.

Les créanciers de la succession ci-dessus sont prévenus de se faire connaître et de prouver la créance de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles reposent, au bureau de M. A. L. Tissot, avocat, No 52 rue Bienville. Les héritiers de la dite succession sont invités à se rendre au même bureau et à accepter le montant de leur dotte.

ELIZA BARDER,
née Déjean,
Administratrice.

15 avril—15 19 24

Succession de John Boniface.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 29,844.—Division D—Ainsi que John B. Viliet, administrateur public, présente une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Boniface, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui ont droit de demander d'avoir à déduire, dans les dix jours des raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

22 avril—22 26—1er mai

[Succession de Jesse E. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,779—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Jane Bell, exécutrice testamentaire et J. H. Monge, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

22 avril—22 26—mai 1

Succession de George Sabinsel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,789—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Margarethe Sabinsel, héritier, comme telle administrat cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

16avril—16 20 25

No 28,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Succession de Alexander Smith.

ATTENDU que, Elizabeth P. Smith, femme divorcée de Alexander Smith, un résident de la ville et de l'Etat de New York, tutrice des enfants mineurs Magdelene Geddes, Velma Morse—Mattie Wieane et Maxwell Baldwin Smith, a demandé à cette Cour l'autorisation de prendre possession de la succession de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne de donner dans trente jours à partir de la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles l'application de la dite tutrice ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1890.

HUGUES LAVERGNE,
Député-Greffier.

3 avri—3. 17—3 mai.

AVIS AUX CREANCIERS.

May & Vaught vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,932—Division A—

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

23 avril—23 27—mai 2

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,776—Division D.—Rochester & Hodgson vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Ainsi la cession des même des prétendantes de la raison commerciale de Rochester & Hodgson et de John J. Roche et de Joseph Kiss, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit et est par le présent accepter par et le Cour, et les dites créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dite créanciers soit convoquée et tenue, pardevant Robert F. Upton, notaire, à son bureau, dans la bâtisse Morris, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI 5me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dite pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur la demande de la décharge des pétitionnaires et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dite pétitionnaires soient suspendues; et que Bernard McCluskey, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mars 1890.

Signé: H. H. RIGHTOR,
Juge.

Pour copie conforme:

JAS P. RANKIN Député Greffier.

1er avril—1, 15, 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Robert H. Green vs son Créancier—No 19,734—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Gilbert H. Green, individuellement et comme membre de l'ancienne raison commerciale de Gilbert H. Green & Co de la Nouvelle-Orléans, et ensuite de Green, Shepherd & Co., de Liverpool, Angleterre, soit convoquée et tenue pardevant Hippolyte E. Trist, notaire, au son bureau No 162 rue Common, en cette ville, le VENDREDI, 9me jour de mai 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer et déclarer sur les temps et conditions de payer les principales délivrées dans cette affaire, ainsi qu'une réunion pareille soit convoquée et tenue aussitôt qu'il pourra être convoqué.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1890.

Signé: ALBERT VOORHIES,
Juge.

Pour copie conforme:

JAS P. RANKIN, Député-Greffier.

9 avril—9 22—9 mai

L'ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu consciencieusement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ceux-ci sont tous en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Grand Tirage Mensuel, SAN

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MAI 1890.

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10;
Quart de Billet $5 00;
Dixième de Billet $3 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$300,000, cett	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
200 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, cett	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, cett	99,900
999 Lots de $100,	99,900
2,134 Lots, montant à	$1,054,800

On demande des agents partout.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Grand Tirage Mensuel, SAMEDI, 12 JUIN 1890.

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10;
Quart de Billet $5 00;
Dixième de Billet $3 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de	$300,000, cett	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
200 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, cett	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, cett	99,900
999 Lots de $100,	99,900
2,134 Lots, montant à	$1,054,800

On demande des agents partout.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats comptés par l'Expéditeur.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Jacques (de Jurques) vs la Succession A. Fritsche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 83,716—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, le LUNDI, 28 avril 1890, à 10 heures et demie du matin, la propriété de cette ville, le SAMEDI, 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant le septième district de la Nouvelle Orléans, désignés par les numéros 1 et 2 dans l'îlet D, ancien plan, maintenant le No 87; compris entre les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles; le lot No 1 borné par l'accotagnure des rues Madison et Deuxième.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 3 et 4 dans l'îlet D, ancien plan, maintenant le No 87, compris entre les rues Madison, Cambronne, Levée et Deuxième, les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et est cette partie du dit îlet, nouvellement désignée pieds du coin des rues Madison et Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Pour la première propriété: 1° comptant payer le billet hypothécaire de $220, daté du 2 mars 1889, payable un an après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable deux ans après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance s'il y en a comptant.

Et pour la seconde propriété: 1° comptant pour payer le billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable un an après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement; 5 0/0 frais d'avocat sur le montant en litige, et les frais et charges du procès et de la vente, et les taxes d'Etat et de ville dues sur la propriété.

2° Et sur les termes de crédit pour faire face au billet hypothécaire de $170, daté le 2 mars 1889, payable deux ans après sa date, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa date jusqu'à paiement.

3° Et la balance s'il y en a comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 10.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens's Bank of Louisiana vs Mme Therese Dietrich Grosch et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,929—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 10 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Josephine, désigné comme lot No 2 dans de l'îlet No Dix, sur le plan original du Faubourg Lafayette, déposé à l'étude de Carlisle Pollock, ancien notaire dans cette ville, lequel dit lot de terre mesure, à la rue Josephine, vingt pieds de front, sur la rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur. Ensemble avec quatre-vingts actions du fonds capital de la Banque des Citoyens qui y sont attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer la réclamation du plaignant la somme de quatre cent quatre-vingts piastres montant du prêt, avec dix pour cent d'intérêt par an sur cette somme et une somme de neuf cent soixante piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur une somme de cent soixante piastres avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1882, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1883, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1884, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1885, et avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent soixante piastres du 1er décembre 1886, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur assumera en outre le résidu du dit stock hypothécaire de la dette non encore due, mais pouvant être réclamé suivant la stipulation des lois de la banque, à savoir: La somme de six mille deux cent quarante piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

9avril—9 16 23 30—7 10mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 25,943 — En vertu d'un writ de fieri facias et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un îlet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixe district de cette ville, îlet borné par les Champs-Elysées, les rues Marigny, Magistrates et Law, désigné par le No 13 de 3, d'après un plan déposé à l'étude de B. Magner, ancien notaire, comme plan No 24. Cet îlet de terre mesure 219 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Marigny, 127 pieds à Champ-Elysées, et 285 pieds 9 pouces 4 lignes de face aux rues Magistrates et Law. Le dit îlet se compose:

1° D'un lot de terre hypothéqué à la Banque des Citoyens pour garantir 8 actions de $100 chacune dans le fonds capital de ladite banque, mesurant 106 pieds 6 pouces 8 lignes de face aux Champs-Elysées sur 285 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, sur laquelle ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces.

2° De trente lots de terre désignés sur le dit plan comme lots No 1 à 13 inclusivement et mesurant, à savoir: les lots No 1, 2 et 3, 42 pieds 7 pouces 4 lignes chacun de face à la rue Marigny sur 100 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Magistrates; les lots Nos 4 et 5 ont chacun 26 pieds de front sur la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur; les lots Nos 6, 7 et 8 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 106 pieds 6 pouces de profondeur le lot No 6 fermant le coin des Champs-Elysées et de la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur, le lot No 10 fermant le coin des Champs-Elysées et la rue Law, et le lot No 11 ont 55 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Law sur 85 pieds 3 pouces de profondeur; les lots Nos 12 et 13 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 115 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

II Un îlet de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 16, subdivisé en huit lots numérotés de 1 à 8, compris entre les rues Marigny, Law, Champs-Elysées et Commercial Place, d'après un plan dressé par J. Pillé et déposé en l'étude de Théodore Pitot, ancien notaire. Le dit îlet mesure, au pied américain, d'après un plan déposé en l'étude de L. B. Kernion, notaire, 159 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs-Elysées, et 285 pieds 9 pouces 4 lignes de face aux rues Law et Commercial Place.

III. Cinq lots de terre dans le 3e district, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 dans l'îlet No 45, bornés par les rues Marigny, Magdeville, Law et Magistrat, d'après un plan de Volapin, daté le 31 mars 1837, et déposé en l'étude de Joseph Cavillier, notaire. Le lot mesurant, au pied américain, savoir: le lot No 13, trente un pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue Marigny sur 126 pieds 3 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17 chacun 31 pieds 11 pouces 8 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 3 pouces de profondeur, ainsi qu'il ont No 13 fermant le coin des rues Law et Magistrat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 avril—16 23 30—7 14 17 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente impérieuse par le Shérif Civil de tout le mobilier local connu comme le New Orleans Eye and Ear Infirmary, coin des rues Deuxième et Camp, consistant en instruments de chirurgie de valeur, meubles, etc., etc., dans l'affaire de Mme E. F. Anderson vs. Henry A. Veazie et William C. Ayres.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 29,110—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, par consentement des deux parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 24 avril 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Au local coin des rues Deuxième et Camp, tout le contenu du dit local, consistant en un grand lot de meubles de valeur, articles de salon, tapis, nattes, stores, divans, etc., etc.

Aussi, une chaise d'opérateur, instruments de chirurgie, médecines, etc., etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

19avril—19m24ind.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John L. Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,296.—En vertu d'un ordre de Cour, daté le 31 mars 1890, approuvant le homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'intérêt d'Ephraim H. Sterry, un interdit, pardevant Andrew Moss Jr., notaire, le 29 mars 1890, ordonnant la vente de la propriété décrite ci-après, d'après les termes recommandés par ladite assemblée de famille, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 5 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Deuxième, St-Patrick, Sixième et Troisième, désigné comme lot No Dix, et mesurant conformément aux lois de la rue St-Patrick; il mesure trente pieds de face à la rue Deuxième, cent trente-deux pieds, deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté adjacent au lot No neuf et cent trente-deux pieds trois pouces et trois lignes de profondeur de face à la ligne de côté de fond.

Termes et conditions—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, à l'ordre du propriétaire, avec intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente avec toutes les garanties usitées, et hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la dite propriété.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 avril—9 16 17 24—mai 1 8

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenus d'une épicerie, marchandises, etc., etc.

Vente provisoire de la vente dans l'affaire de Henry Klock vs Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.—No 29,852.

PAR B. ONORATO & CO.—B. Onorato, encanteur, Bureau No 16 rue Bourbon—LUNDI, 28 avril 1890, à 10 heures et demie A. M., au local coin Palmyre et Claiborne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, daté le 23 avril 1890, il sera vendu tout le contenu d'après inventaire enregistré et en bloc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

24 avril—24 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables et de valeur

Dans le Deuxième District, rue Miro, entre Ste-Anne et Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Marie Adelaide Rahdens, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la Succession de John H. Rahdens, No 28,786, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR B. ONORATO & CO.—B. Onorato, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 24 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 6 mars 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans l'îlet borné par la rue Miro, Conti, Ste-Anne et Orléans, désigné par la lettre A, mesurant 128 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Miro sur 97 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste-Anne et 126 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Conti. Ensemble avec une maison en bois à deux étages couverte en ardoises, située sur la rue et contenant 8 chambres, galeries sur le devant et sur les côtés deux cheminées, hangars, lieux d'aisances, etc., etc.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison de titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'enchères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour louer la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs.

24 avril 24 26—mai 3 10 17 au 24 inc

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE AMÉLIORÉE DE VALEUR

Dans le Quatrième District.

Dans l'affaire de la Succession de

E. M. PURCELL.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 18,894.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, en date du 18 février 1890, il sera vendu la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 187, borné par les rues Second, Third, Laurel et Constance, le dit lot étant désigné par le No 10 dans l'îlet 26 et mesurant 26 pieds 2 lignes de face à la rue Second, sur une profondeur de 111 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne latérale adjacente au lot No 9 et 111 pieds 4 pouces sur la ligne latérale touchant au lot No 9 et borné dans le fond par le lot No 13; le tout plus amplement décrit dans l'acte passé devant Paul Dry, notaire de cette ville, le 31 octobre 1882.

Les propriétés ci-après décrites seront vendues séparément et au même temps comme suit: Une moitié indivise en vertu d'un ordre de la Cour ci-dessus décrite et l'autre moitié par le testament de ces propriétaires.

2° Deux certaines lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Claiborne et Patrick et Quatrième désignés par les Nos 4 et 5 au dit plan lots de terre se touchent et mesurent 21 pieds 3 pouces de la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 160 de l'îlet de terre borné par les rues Chippewa, Julius, Troisième et Sorapuru, le dit lot mesure 21 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

4° Un certain lot situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Washington, Chesnut, Sixième et Celiée, désigné par le No 4, mesurant 28 pieds rue Washington, sur 100 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant Fred. Adolphe, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant sera exigé sur le lieu de la vente pour assurer celle-ci. 25 mars—25 29—5 12 19 26 avril

AVIS D'ÉLECTION.

Bureau du Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 15 avril 1890.

En vertu d'une proclamation de S. E. Excellence, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée à Baton Rouge, du 9me jour d'Avril A. D. 1890, m'ordonnant de tenir une élection dans le Quatrième District Représentatif de la paroisse d'Orléans, comprès des Sixième et Dix septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour remplir la vacance causée dans la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, par la mort de l'Hon. Kenner Scratchley, représentant du Quatorzième District Représentatif de la paroisse d'Orléans.

Avis est ici donné qu'une élection aura lieu conformément à l'acte 58 de la session extra de l'Assemblée Générale de 1877, le

Mardi, 29 avril A. D. 1890,

de 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le Quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans, comprès des Sixième et Dix-septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans, à tels polos des dits Sixième et Dix-septième wards et qu'il sera ordonné municipal de la Nouvelle-Orléans établira, dans le but d'élir un Représentant du dit district à la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour remplir la vacance causée par la mort de l'Hon. Kenner Scratchley, représentant du dit district.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et officier chargé de la promulgation des retours de la paroisse d'Orléans.

15avril—ao 29 incl.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1890

Liste de publication:

Beaudin, Aimé	Lortiot, Adolphe
Bénafert, Auguste	Louge, Jean Brisse
Chachiopes, François	Magnan Gaspard, Jean
Paul Félix	Meunier, Théophile
Cayot, Jacques et Jo-	Riveire, Ferdinand Cy-
seph	rille
Choplit, Alexandre	Simon, Jean Russell
Daffos Jean	Simon, Estefan Augus-
Fabre, Jean Jeoffroi	tin
Faralds, Hippolyte	Thomassin, Auguste
de Hedouville, Jean	Thompson

LETTRES.

Mme Fanny Cavalier. Mlle Foyart

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à connaître à mon vice des actes établis en Louisiane, de choisir de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er avril 1890.

Le Consul,

PAUL DEJARDIN.

Le Livre Bleu de la Nile-Orléans
POUR 1890-91,
Est en voie de préparation par Soards.

Un Annuaire renfermant un choix de noms de tous les propriétaires fonciers dépensant libéralement, judicieusement l'argent et dont il sera à propos de faire la connaissance et d'obtenir le patronage.

La valeur de cet ouvrage, où on pourra se trouver 10,000 noms classés, strictement par ordre alphabétique et où seront indiquées les adresses—rues et numéros—est supérieure à tout ce qui a paru.

On y trouvera également bien d'autres renseignements utiles et intéressants, trop nombreux à énumérer ici. Le livre, doré sur tranches, sera relié avec goût, en couverture de drap bleu en relief, et en fera un ornement dans un salon ainsi bien qu'une utilité dans une maison de commerce.

Le prix de la souscription à l'ouvrage est de $3 et on n'en pourra obtenir exemplaires qu'à la condition d'en faire la demande d'avance. Envoyez s'abonner vos commandes par lettres ou cartes postales le plus tôt possible. Toutes les personnes qui ont reçu des circulaires et des lignes de souscription, voudront bien les signer et les en renvoyer promptement à leur adresse.

J. SOARDS, Editeur,
5 Place Commerciale, coin de la rue du Camp.

15 mars—

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nile-Orléans,